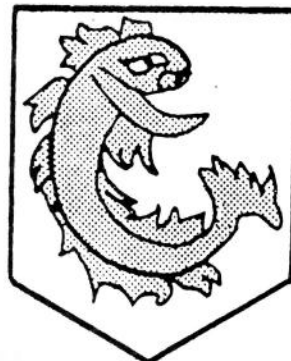


V.d

LE DÉMINIEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA

Fraternelle des Démineurs de Belgique



POSTE TERVUREN 1

1^{er} TRIMESTRE 1989

Rédacteur responsable :

BERGES A.

Livingstonelaan, 22

1980 TERVUREN

SOMMAIRE

1. Commémoration à STAVELOT
2. Activités du Conseil d'Administration
3. La vie dans les sections
4. Amitiés de STAVELOT
5. Communications diverses



Prettige Kerstdagen en Gelukkig Nieuwjaar
Joyeux Noel et Bonne Année
Merry Christmas and a Happy New Year
Frohe Weihnachten und ein Gutes Neues Jahr



COMMEMORATION AU MONUMENT NATIONAL DE STAVELOT
LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 1988

Cette année, notre commémoration coïncide avec le 35ème anniversaire de l'inauguration du Monument national de Stavelot.

Comme d'habitude, la réunion des participants a lieu dans la cour de l'Hôtel de Ville, où on note, outre la présence du Colonel Bertin, Président de la Fraternelle, entouré des administrateurs, celle de Madame George, veuve de notre ancien Président national, de Mlle Sevrin, notre marraine, de Madame Dautel, veuve d'un ancien Chef de Corps, du Bourgmestre Mr. Jean Depouhon entouré de membres du Collège échevinal et de Conseillers communaux, du Lieutenant-Colonel Deseyn, Chef de Corps du Service de Déménagement de la Force Terrestre accompagné d'une délégation de son unité, une délégation de la Force Navale, une délégation de la Force Aérienne du Chef de Corps et d'une délégation du Wing de Düren, du délégué du Commandant de la Place de Liège, ainsi que de Monsieur Alff, Président de la Section de Verviers de la Fraternelle du 3ème Génie.

Le cortège, en tête duquel La Royal Harmonie "L'Emulation", se met en marche à 10.35 Hr pour se rendre à l'église de Stavelot où a lieu à 10.45 Hr (au lieu de 11.00 Hr les années précédentes) la célébration de la Messe dédiée aux démineurs morts au service de la Patrie et à toutes les victimes de la guerre.

Monsieur le Doyen a tenu à apporter un soin particulier à la célébration de l'Office religieux, au cours duquel Messieurs Raymond Micha et Michel Malpas exécutent à l'orgue et au violon des oeuvres de compositeurs renommés.

Après l'Office le cortège se dirige vers le Monument aux Morts de la Ville de Stavelot, où des fleurs sont déposées par le Bourgmestre de la Ville, Le Président de la Fraternelle des Démineurs, ainsi que par le Chef de Corps du Wing de Düren, pendant que retentit la sonnerie "Aux Champs" suivie de l'exécution de la Brabançonne.

Ensuite, toujours musique en tête, le cortège s'en est allé vers notre Monument national, en face duquel prennent place les autorités pendant que la Royale Harmonie "L'Emulation" exécute la Marche des Démineurs.

A remarquer que la colonne centrale du Monument, supportant la statue du démineur, a été entièrement restaurée par les soins du personnel de la Ville de Stavelot, qu'il faut encore une fois remercier.

Le Lieutenant-Colonel Deseyn, Chef de Corps du Service de Déménagement de la Force Terrestre, s'adresse aux participants en ces termes :

Stavelot, 04 septembre 1988

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins et conseillers communaux, Monsieur le Président de la Fraternelle des Démineurs de Belgique, chère Marraine, chers amis Démineurs, Mesdames, Messieurs.

En ce jour émouvant de commémoration, je tiens à souligner combien les Démineurs en service actif attachent de l'importance aux liens de solidarité qui ne cessent de se développer d'année en année entre les jeunes Démineurs et leurs aînés d'une part, et les Stavelotains d'autre part.

Comme les années précédentes, je vous exposerai à nouveau aujourd'hui quelques statistiques qui devraient vous convaincre de notre charge de travail bien spécifique, qui depuis 1956 n'a guère diminué.

Depuis le 06 septembre 1987 jusqu'à aujourd'hui, les Services de Déminage des Forces Armées ont répondu à pas moins de 3900 demandes d'enlèvement de munitions et d'intervention dans le cadre de l'anti-terrorisme et/ou du grand banditisme.

L'ensemble des munitions enlevées représente plus de 200 tonnes! Dans ce tonnage sont comprises plus ou moins 20 tonnes de munitions toxiques provenant de la grande guerre, ainsi que 22 bombes d'avions larguées pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Au total, 260 tonnes de munitions ont été détruite sur notre polygone de POELKAPELLE en Flandre occidentale.

Dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, où sont mis en oeuvre des engins explosifs improvisés, je peux vous assurer que nos services sont hautement appréciés par les autorités civiles et judiciaires, tant belges qu'étrangères.

Les Démineurs sont fiers des tâches qui leur incombent pour sauvegarder la sécurité physique de la population. Devant ce monument des Démineurs tombés pour la patrie, ils promettent avec moi de se montrer dignes de leur exemple et de leur sacrifice ultime.

Après l'appel aux Morts par le Docteur Prignon, Président de la Section de Liège, secondé par les anciens Crabeels et Toussaint, a lieu le dépôt de fleurs par le Colonel Bertin, Président de la Fraternelle, Monsieur Depouhon, Bourgmestre de la Ville, le Lieutenant-Colonel Deseyn, et le Chef de Corps du Wing de Düren, pendant que retentit l'émouvante sonnerie du "Last Post". L'exécution de la Brabançonne clôture la cérémonie au Monument national.

Le cortège se reforme pour se diriger vers l'Hôtel de Ville où le Bourgmestre reçoit les participants dans la salle du Chapitre.

Le Bourgmestre et le Président de la Fraternelle s'étaient mis d'accord pour écourter les discours qui se limitèrent aux souhaits de bienvenue et aux remerciements. Le Colonel Bertin et le Lieutenant-Colonel Deseyn reçoivent du Président de la Fraternelle une plaque représentant notre Monument national.

Après l'apéritif offert par la Ville, les participants se sont dirigés vers l'auberge Saint-Remacle pour le repas en commun. Le Bourgmestre a délégué son premier échevin, Monsieur Lemaire, pour le représenter au repas. A noter aussi la présence de Madame Ozer, veuve de l'ancien échevin des Travaux publics, 93 personnes ont participé au repas.

ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Réunion trimestrielle à HOUTHULST avec la visite à l'unité polygone.
2. Participation à la manifestation patriotique de 11/11/88 à la Tombe du Soldat Inconnu à Bruxelles.
3. Réunion de contact annuelle avec les autorités de STAVELOT.

LA VIE DANS LES SECTIONS

Section HAINAUT

- Le président, Mr Marcel HEUCHON, a déménagé. Sa nouvelle adresse :

45, Rue de Général Jacques, boîte 6
1400 NIVELLES
Tel. : 067/22 01 65

- Cette section est encore à la recherche d'un secrétaire, remplaçant du regretté VANDERICK, A.

Section BRABANT

- A part des réunions mensuelles tenues chaque 3ème mercredi du mois dans le local de l'Armée Secrète, Rue de Luxembourg à Bruxelles, cette section a organisé sa fête de St.- Barbe le 10 Dec 88.

Section FLANDRE ORIENTALE

- Aucune communication spéciale.

Section FLANDRE OCCIDENTALE

- La fête de St.- Barbe a eu lieu le 4 Dec 88.

Section LIEGE

- Plusieurs monuments ont été visités. Pour certains monuments, quelques remarques, concernant l'entretien, ont été formulés.

Le président était mis au courant et il contactera les différentes municipalités.

Section DAS, section FT

- La fête de St.- Barbe a eu lieu le 02 Dec 88 à HEVERLEE.

AMITIES DE STAVELOT (Suite)

... et l'épée

Grâce aux libéralités de Siegebert III et de ses successeurs, ainsi qu'à d'autres donateurs, les abbés de Stavelot-Malmédy se sont bientôt trouvés à la tête de domaines assez étendus, sur lesquels ils ont possédé très tôt des droits de souverains.

S'il confiait généralement le pouvoir judiciaire aux tribunaux, le prince-abbé de Stavelot exerçait en revanche personnellement, avec l'aide de collaborateurs, les pouvoirs législatif et exécutif. Le premier surtout a été très important comme en témoigne la masse impressionnante de mandements par lesquels le prince réglait la vie de ses sujets dans ses moindres détails. Dans le domaine de l'exécutif, l'abbé avait le droit, entre autres, de nommer et de révoquer les officiers du pays et de battre monnaie.

En cas d'absence, le prince-abbé confiait les rênes du pouvoir à un conseil de régence composé de six membres, choisis au sein des deux abbayes. Quant au pouvoir judiciaire, il appartenait en première instance aux échevinages. Une cour d'appel, le Conseil provincial, fonctionnait pour toute la principauté et avait son siège dans la ville de Stavelot. On pouvait avoir recours, en dernière instance, à la Chambre Impériale de Wetzlar, mais la durée des procès était telle (plusieurs années souvent) qu'on allait rarement jusque-là.

Comme dans les autres principautés d'ancien régime, il existait à Stavelot-Malmédy un contrepois à l'autorité princière : l'assemblée des représentants des sujets, appelée aussi Etats Généraux. C'est au XV^e siècle qu'on entend parler pour la première fois à Stavelot. Leur composition a varié. A la fin de l'ancien régime, ils comprennent des officiers du prince et, du côté des communautés, des maires et des échevins, c'est-à-dire en tout une quarantaine de personnes. Cette assemblée, convoquée par l'abbé, se tenait ordinairement à l'abbaye de Stavelot, sous la présidence de l'abbé. Son rôle principal se bornait à approuver l'impôt fixé par le prince-abbé et à le répartir entre les trois circonscriptions fiscales du pays : la postellerie de Stavelot, la postellerie de Malmédy et le comté de Logne. Les Etats ont cependant réussi, à certaines périodes de leur histoire, à s'arroger un véritable pouvoir de contrôle sur la politique du souverain.

Droits de souverain, avons-nous dit plus haut. Encore faut-il nuancer. Car sous l'ancien régime, il n'est guère d'Etat qui ne soit vassal d'un plus grand et plus puissant que lui. Ainsi, dans le jeu de l'équilibre européen, la principauté stabuleto-malmédienne faisait-elle partie, avec 51 autres Etats, du Cercle de Westphalie, l'une des onze circonscriptions qui composaient le Saint-Empire germanique. En tant que prince d'un Etat allemand, le prince-abbé siégeait et participait aux votes à la Diète d'Empire. S'il advenait cependant qu'un mandement princier allât à l'encontre d'un décret impérial, c'était le premier qui prévalait dans la principauté.

Sur le plan ecclésiastique, la principauté était divisée en deux : Malmédy, Waimes et Bellevaux faisaient partie de l'archidiocèse de Cologne tandis que les vingt autres paroisses relevaient du diocèse de Liège (archidiaconés du Condroz et d'Ardenne).

Un puzzle !

Voyons brièvement dans quel cadre territorial s'est exercée l'autorité princière. On aurait du mal, en examinant une carte, à embrasser d'un seul regard la totalité de la principauté : semblable en cela à de nombreux Etats d'ancien régime, les frontières en sont très découpées et les enclaves, parfois très éloignées, nombreuses. C'est ainsi que les abbés possédaient aussi des biens en Hesbaye, dans le Condroz, en Famenne, à Liège (notamment des coteaux dans la région de Sclessin), dans le Luxembourg et en Allemagne.

La principauté stabuleto-malmédienne touchait au duché de Limbourg, au duché de Luxembourg ainsi qu'à la principauté de Liège à laquelle elle a souvent été opposée pour des questions de délimitation de frontières.

Au cours de son existence, la principauté a perdu plus d'un tiers de sa superficie, victime à la fois d'une politique de vente menée par les abbés depuis le XVème siècle et de l'appétit de voisins plus puissants qu'elle. Par contre, en 1768, l'abbé fit l'acquisition de deux nouveaux villages : Anthisnes et Vien.

A la fin du XVIIIème siècle, à la veille de sa suppression, la principauté s'étend sur une superficie de 700 km², qui correspond plus ou moins aux bassins de la Warche et de l'Amblève et compte quelque 25.000 habitants, ce qui représente une densité de 35 habitants/km².

Elle comprend deux villes : Stavelot et Malmédy et 36 villages, répartis en trois districts : la postellerie de Stavelot (14 localités), le postellerie de Malmédy (3 localités) et le comté de Logne (21 localités).

Le comté de Logne

Le temps est venu de dire quelques mots au sujet de cette dernière entité.

Le site de Logne (commune actuelle de Vieuxville) a sans doute été occupé dès l'époque préhistorique. Ce n'est qu'au IXème siècle cependant que son nom apparaît dans un texte historique, un acte du roi Lothaire II confirmant à l'abbaye de Stavelot ses possessions (862). Cette région qui, à partir du XVIème siècle, prend le titre de comté, était subdivisée en quatre quartiers, à savoir : Hamoir, Ocquier, Comblain-au-Pont et Louveigné. C'est petit à petit et pièce par pièce que les princes-abbés ont réuni ces territoires à leur domaine. Au XIIème siècle, c'est chose faite.

Il existait autrefois à Logne une puissante forteresse que les princes-abbés semblent avoir fait construire, entre 862 et 883, pour se protéger contre les invasions normandes. Ce fut, jusqu'au XVIème siècle, le seul ouvrage défensif important de toute la principauté. En 1525-1528, l'abbé Guillaume de Manderscheid en fit construire une autre, plus proche de l'abbaye, au-dessus de l'Amblève, au lieu-dit actuel du "Vieux Château". Elle a été détruite au cours de la Révolution française et il n'en reste plus guère de traces aujourd'hui. Quant à la première forteresse, elle fut démolie en 1521 sur l'ordre de Charles Quint. Il en subsiste quelques ruines que la Fédération du Tourisme de Liège s'efforce actuellement de remettre en état.

C'est dans les carrières de Logne que les abbés venaient chercher les matériaux pour tous les travaux à effectuer à leur abbaye. Les mines de fer, exploitées depuis le XVème siècle, constituaient une autre richesse pour la région.

Une neutralité violée

Par sa situation géographique centrale, la principauté était très exposée à subir les conséquences des grands conflits européens. C'est pourquoi, de 1499 à 1731, les moines ont cherché à se protéger en faisant appel, pour diriger les destinées de la principauté, à des abbés "commendataires", choisis parmi d'importantes familles européennes, telles que les Manderscheid, les Bavière et les Fürstenberg. Ce n'est qu'après 1731 que les abbés seront à nouveau choisis parmi les moines, comme le prévoit d'ailleurs la règle bénédictine.

Malgré leurs efforts, ces princes n'ont pu éviter les invasions de troupes de passage sur le territoire de la principauté, dont le statut de neutralité comptait pour peu de chose aux yeux des grands! Ce passage continu de bandes armées, vivant sur l'habitant, a eu des répercussions économiques désastreuses pour la population stavelotaine.

Au XVIIème siècle, les princes n'ont pu empêcher la destruction presque totale de Stavelot et de Malmédy par les armées de Louis XIV, le 4 octobre 1689. Cet incendie, qui causa la ruine de 360 maisons à Stavelot, épargna miraculeusement l'abbaye et son église. La reconstruction, quelques années plus tard, vaudra à la ville deux belles demeures patriciennes sur la marché (1694 et 1699), demeures que l'on peut encore voir aujourd'hui.

Au XVIIIème siècle heureusement, les populations connurent une période de paix et de sécurité grâce à la protection de la famille de Lorraine (le prince-abbé était François-Antoine de Lorraine, frère du duc de Lorraine et de Bar) et à l'amitié de la France.

Leur souci sincère de maintenir la neutralité et l'indépendance du territoire a valu aux princes-abbés de Stavelot de pouvoir compter sur la collaboration de leurs sujets. La principauté stabuleto-malmédienne, contrairement à d'autres principautés, n'aura en effet guère connu de remous politiques graves, du moins jusqu'à la Révolution de 1789.

La fin d'un Etat

La révolution stavelotaine, qui suit de près la révolution liégeoise s'est inspirée, a pris naissance dans le comté de Logne. Elle a pour origine une tentative de se secouer le poids du régime seigneurial, qui se faisait surtout sentir dans les campagnes.

En effet, bien qu'une partie de la population tirât sa subsistance de la métallurgie, du textile et plus encore de la tannerie, la principauté avait, dans l'ensemble, un caractère rural. Mais seule une petite partie du territoire (15%), à savoir la région condruzienne, était propre aux cultures. Le reste était recouvert de landes et de forêts. Comme les cultures (seigle, avoine, pommes de terre) ne suffisaient pas pour couvrir les besoins, les paysans pratiquaient en plus l'élevage intensif des bovidés et des moutons, au prix, d'ailleurs, de la dégradation progressive des landes et des forêts. Or ces dernières étaient la propriété de l'abbaye. Il en résultait sans cesse des conflits entre paysans et abbés, aggravés par les rancoeurs suscitées par les droits seigneuriaux, comme les dîmes.

On connaît la suite : restauration de l'ancien régime, première occupation française (10 décembre 1792, 3 mars 1793), suivie d'une courte restauration. Les Français revinrent pour la seconde fois en juillet 1794. Le 1er octobre 1795, la Convention décréta la réunion à la France de la principauté de Liège et de la principauté de Stavelot-Malmédy. C'en était fait de plus de mille ans d'indépendance! Un peu plus tard, le 1er septembre 1796, la loi supprimait tous les monastères et décidait la mise en vente de leurs biens. Le dernier abbé de Stavelot, Célestin Thys, eut le temps de fuir en Allemagne, emportant à la hâte, dans un chariot, les biens de l'abbaye, notamment les pièces d'orfèvrerie, les ouvrages précieux et les archives. Ces dernières ont été dispersées de par le monde. En 1897, elles se trouvaient dans 16 collections différentes, publiques et privées! En 1947, le fonds le plus important, qui se trouvait à Düsseldorf, a été rapatrié en Belgique, aux Archives de l'Etat à Liège. C'est dans ce dépôt qu'on tente actuellement de concentrer les autres fonds épars. Le buste reliquaire de saint Poppon et la châsse de saint Remacle ont été ramenés à Stavelot le 10 novembre 1805, sur l'ordre de Napoléon et reposent actuellement dans l'église primaire. Quant aux autres pièces, elles ont été dispersées aux quatre coins du monde.

Les bâtiments conventuels ont survécu; une partie a été convertie en hôpital, une autre abrite l'hôtel de ville et la justice de paix. Les communs ont été aménagés en 1960 pour recevoir le musée de l'abbaye. Par contre, l'ancienne abbatiale a été démolie en 1801-1802. Il n'en reste plus que l'imposante tour de 1534 et quelques débris épars.

COMMUNICATIONS DIVERSES1. Nécrologie

- Mme VANDERICK a été inhumée le 24/10/88
- Mr VANNE SCHE, Michel mourait en août
- Mr DUPUYDT, André mourait le 16/10/88
- Mr GRANDFILS, a été inhumé le 14/11/88
- Mr VAN DEN EYNDE, a été inhumé le 23/12/88

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

2. Remerciements

1. Nous remercions tous les participants de STAVELOT et les autorités pour l'organisation parfaite.
2. Le Président et les membres du Conseil d'Administration remercient le Comd du Sv Déminage de la Force Terrestre et son personnel pour l'accueil chaleureux et l'organisation parfaite à l'occasion de leur réunion trimestrielle.

3. Carte de membre

Dès aujourd'hui, elles sont disponibles à votre section. Vous pouvez verser votre contribution de 250,- FB pour 1989 sur le compte :

- National : 210-0257747-70
- Brabant : 000-0817353-31
- Fl. Orientale : 000-0150164-08
- Fl. Occidentale : 385-0062695-96
- Hainaut : 000-0181949-74
- D.A.S. : 001-1357579-43

The history of the United States is a story of growth and expansion. From a small collection of colonies on the eastern coast, it grew into a vast nation that stretched across the continent. The early years were marked by struggle and conflict, but the spirit of independence and self-determination prevailed. The American Revolution was a turning point, leading to the birth of a new nation. The years following were a period of rapid growth and development, as the United States expanded westward and became a major power in the world. The Civil War was a defining moment, testing the nation's unity and leading to the abolition of slavery. The Reconstruction era followed, a period of rebuilding and reform. The late 19th and early 20th centuries saw the United States emerge as a global superpower, with a strong influence on world affairs. The 20th century was a time of great change, with the United States playing a central role in the world's most significant events, including the two world wars and the Cold War. Today, the United States remains a leading nation, with a rich history and a bright future.